



CLUB DE PLONGÉE EXOCET LÉMAN

Plongée sous-marine - Apnée - Hockey subaquatique

Annemasse, le 03/06/20

COMPTE-RENDU DE SÉANCE EXCEPTIONNELLE DU COMITE DIRECTEUR DU 26/05/20

Présents: REVY Laure - FERNANDES Philippe - POGGIOLI Jean-Yves - GOUY PAILLIER Christophe - DETRAZ Gilles - PERRIER Loïc - CORDIN Philippe - BAUDON Jérôme - OTHMAN André - AMALBERT Edouard - BIANCO Patrick - BALIVET Grégory

Absents excusés: MOLLIERE Natahie - BALLANDRAS Julie - - BELLEC Mélina -

Invité : Néant

Cette réunion a été déclenchée pour faire un point sur la situation exceptionnelle liée au Covid 19 et pouvoir anticiper tant que faire se peut l'avenir.
Elle a été faite par visio internet avec une qualité pas toujours efficiente mais a permis malgré tout de faire un point sur la situation vis-à-vis du club et de prendre les premières décisions.

➤ Point TIV

- ✓ Tous les blocs du club sont tivés
- ✓ Concernant les blocs personnels, se pose l'organisation complexe à mettre en place face aux mesures sanitaires imposées.
- ✓ Une des solutions retenues serait de fixer des dates pour chaque propriétaire de bloc, avec un passage horaire sur une base de 10 personnes maximum ensemble.
- ✓ Compte-tenu de l'évolution des mesures sanitaires, cette décision pourra évoluer.
- ✓ Tous les membres possesseurs de blocs seront prévenus sur l'organisation arrêtée par le club.

➤ Reprise de la plongée

- ✓ Idéalement, on pourrait espérer début juillet.

➤ Cotisation/Ecolage

- ✓ Les licences ne sont pas remboursées (elles restent valables jusqu'en fin d'année)
- ✓ Les cotisations ne sont pas remboursées. En fonction du bilan financier du club, il pourra être envisagé un rabais sur la cotisation de la nouvelle saison pour les réinscrits.
- ✓ Les enfants sont remboursés de leur écolage.
- ✓ Les écolages niveau 1 devraient se finaliser (4 plongées en milieu naturel) en fin de saison ou début de la nouvelle saison, sans complément financier de la part des élèves, même si ce dernier ne se réinscrit pas pour la nouvelle saison.

Siège social : Maison des Sports - 14 avenue Henri Barbusse - 74100 Annemasse - France

Ecolage : Port de Tougues – 74140 Chens-sur-Léman - France

Affilié à la FFESSM sous le N°14740061 - Affilié à Jeunesse et Sport sous le N°74-S-157 - Agréé D.R.A.S.S.M - SIRET 419 103 841 000 13 - APE 926 C
Site internet : www.exocet-leman.com

- ✓ Les autres écolages (N2, N3, ..) sont reportés sur la saison prochaine sans frais complémentaire pour l'élève ou remboursés si ce dernier ne souhaite pas se réinscrire pour la nouvelle saison.

➤ **Divers**

- ✓ Faire un point sur les blocs d'O2 qui ont été prêtés pendant le confinement aux équipes médicales.
- ✓ Un mail sera fait à tous les membres pour les informer de l'évolution de la situation et des décisions prises par le club au fur et à mesure.
- ✓ Il est rappelé que les personnes infectées par le covid 19 devront repasser un CACI avec des contrôles complémentaires pour valider leur droit à plonger.

Le Secrétaire
Philippe CORDIN